



**BULLETIN  
MUNICIPAL**  
N°30

JUILLET  
1991

LEVOUAST  
VALE COURT

MONTJAVOULT  
LE MARAIS

HEROUVA

BEAUGRENIER  
LE-BOUT-DU-BOIS

## SOMMAIRE

=====

	Pages
VIE MUNICIPALE .....	3
AVIS DIVERS .....	7
ECHOS DE LA VIE LOCALE .....	10
JOURS DE FÊTE .....	13
UN PEU D'HISTOIRE .....	15

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL  
=====

Monsieur le Maire	:	Philippe GAUTIER
1er Adjoint	:	Georges GRISVARD
2ème Adjoint	:	Robert CHAPUIS
Les Conseillers	:	Claude BIANCHI Jean-Pierre FAGOT Jacques LEMIRE Robert DUPORT Elisabeth GOURDAIN Catherine DERON Jacques VIGIÉ

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Pendant les mois de JUILLET et AOUT 1991 :

le LUNDI et le JEUDI de 17 h 30 à 19 h  
\*\*\*\*\*

## VIE MUNICIPALE

=====

### BUDGET PRIMITIF :

Au cours de la réunion du Conseil Municipal du 29 Mars, l'élaboration du budget primitif pour la commune a été présentée aux Conseillers Municipaux présents qui ont accepté à l'unanimité sa composition.

Le budget primitif constitue les prévisions de dépenses et recettes pour l'année 1991. Il comporte deux sections :

- section fonctionnement,
- section investissement.

Chacune de ces sections contient des rubriques et sous-rubriques. Le budget primitif peut être consulté en Mairie par tout citoyen de la commune qui souhaiterait des informations complémentaires.

Nous reproduisons ci-après quelques rubriques de ce budget.

## SECTION FONCTIONNEMENT

D É P E N S E S		R E C E T T E S	
Intitulé de la Rubrique	Montant en Francs	Intitue de la Rubrique	Montant en Francs
Denrée et fournitures	109.000,00	Produit de l'exploitation	52.000,00
Frais de personnel	317.800,00	Produits Domaniaux	14.460,00
Impôts et taxes	4.550,00	Recouvrements et Subventions	96.000,00
Travaux et services extérieurs	178.800,00	Impôts indirects	25.550,00
Participation et Contingents	275.700,00	Contributions directes	552.173,00
Allocations Subventions	34.000,00	Dotation globale de fonctionnement	425.589,00
Frais de gestion générale	213.700,00	Produits extérieurs	263.922,00
Frais financiers intérêts	21.554,00		
Prélèvement pour frais d'investissements	274.590,00		
<b>T O T A L</b>	<b>1.429.694,00</b>	<b>T O T A L</b>	<b>1.429.694,00</b>

## SECTION INVESTISSEMENT

D É P E N S E S	R E C E T T E S
511.550,00 fr	511.550,00 fr

BUDGET PRIMITIF  
 =  
 SECTION FONCTIONNEMENT  
 +  
 SECTION INVESTISSEMENT

D É P E N S E S	R E C E T T E S
1.941.244,00 fr	1.941.244,00 fr

**TAUX D'IMPOSITION :**

- Taxe d'habitation,
- Taxe Foncier Bâti,
- Taxe Foncier non Bâti,
- Taxe Professionnelle.

Les taux d'imposition qui ont été acceptés par les membres du Conseil Municipal pour l'année 1991 figurent dans le tableau ci-dessous. A titre comparatif, on a indiqué également les taux relatifs à l'année 1990.

ANNEE	1990	1991
Taxe d'habitation	7,24 %	6,95 %
Taxe Foncier Bâti	16,49 %	15,83 %
Taxe Foncier non Bâti	32,06 %	30,78 %
Taxe Professionnelle	13,42 %	12,88 %

**COGITATION DE LA COMMISSION D'URBANISME :**

La commission d'urbanisme composée de Messieurs Georges GRISVARD, Robert CHAPUIS, Jacques LEMIRE et Jacques VIGIÉ, a présenté au cours de la réunion du conseil municipal du 22 Février, la conclusion de leurs réflexions sur le respect d'une architecture de construction d'habitation propre à la région du Vexin.

La commission d'urbanisme s'est instamment penchée sur les deux zones urbaines. Elle a dégagé quelques règles relatives à la construction dans ces zones. Cette réglementation ne doit pas être interprétée comme coercitive par les nouveaux arrivants mais plutôt comme la garantie de préserver une identité harmonieuse pour notre village et d'assurer ainsi la qualité de vie de ses habitants.

Nous résumons ci-dessous les principales dispositions prises pour les

zones urbaines :

- Secteurs industriels et parcs de jeux interdits,
- Nécessité d'un accès à la voie publique,
- Nécessité d'évacuation des eaux usées,
- Obligation d'alimentation sur le réseau public,
- Emprise au sol de l'habitation n'excédant pas 40 % de la surface totale du terrain,
- Limitation de la hauteur des maisons (1 étage + combles),
- Aspect extérieur respectant l'architecture vexinoise (couleur des enduits notamment),
- Les linteaux en bois extérieurs proscrits,
- Toitures en deux pentes (40 à 45°) composées de tuiles plates,
- Toute ferronnerie extérieure courbée interdite,
- Harmonisation des annexes avec le bâtiment principal,
- Eviter les rampes d'accès situées sur la façade principale de la maison,
- Conseils concernant l'implantation des clôtures.

## AVIS DIVERS

=====

Pour des raisons personnelles, Monsieur Rémi PICHOT a démissionné du Conseil Municipal. Nous regrettons vivement ce départ car nous avons su apprécier sa compétence et sa disponibilité.

Il assurait depuis deux ans, avec talent, la mise en page et la frappe du bulletin municipal. Nous lui devons la présentation aérée et l'introduction des vignettes qui allégeaient la lecture du bulletin.

### SALLE DES JEUNES :

La salle des jeunes attenante à la cantine scolaire a été restaurée pour une future réouverture. Les quatre pans de murs ont été entièrement refaits, un radiateur de chauffage central a été posé. Un convecteur électrique a été ajouté pour permettre de chauffer la salle rapidement lorsqu'elle accueille des visiteurs.

Des crédits ont été votés pour aménager cette pièce avec du mobilier fonctionnel et acquérir quelques boîtes de jeu de société pour permettre aux jeunes de se rencontrer dans la bonne humeur.



## MONTJAVOULT A L'HEURE ANGLAISE

=====

Le tintement de "Big Ben" a traversé la Manche pour résonner de son timbre lourd et imposant sur la colline de MONTJAVOULT. Nous voilà passés à l'heure anglaise : oeufs au bacon, "corn-flakes" vont devenir notre nourriture matinale, le thé sera notre boisson vespérale et, au moment des grandes occasions, nous porterons avec distinction et élégance des chapeaux melon. Par contre, sauf avis contraire, la conduite des automobiles et tracteurs est toujours maintenue à droite...

Le Conseil Municipal, au début de son mandat, avait envisagé un projet de jumelage avec une localité britannique pour favoriser des échanges au niveau écoles primaire et secondaire et même, pourquoi pas, au niveau adultes. Afin d'accorder le volume de population avec celui normalement rencontré dans les communes d'outre-Manche, nous dûmes nous associer avec d'autres villages voisins. Ainsi, les communes de :

- BOURY-EN-VEXIN,
- HADANCOURT-LE-HAUT-CLOCHER,
- MONTAGNY,
- PARNES,
- SERANS,
- et VAUDANCOURT,

furent-elles heureuses et motivées de partager notre aspiration de rapprochement avec un pays Européen.

Un dossier de candidature illustré présentant les différentes communes précédemment citées et les activités de la région qui les regroupe, fut envoyé au bureau de LONDRES chargé des jumelages pour le Royaume-Uni. Après examen de notre dossier, une localité britannique du Somerset : "NORTH CURRY", a été vivement intéressée par notre projet commun et a souhaité s'associer avec notre groupement dans le cadre d'un jumelage.

La région du Somerset est une des plus belles régions d'Angleterre, vallonnée, verdoyante et variée avec ses étangs et bois. NORTH CURRY est une ville de 1.400 habitants, à 60 km de la grande agglomération de BRISTOL. Elle comprend plusieurs boutiques, une clinique, deux "pubs", une école primaire et une école secondaire. Un foyer rural a été construit où se déroule une grande partie des activités sociales, culturelles et sportives. Vingt-cinq associations et clubs ont été créés pour satisfaire tous les goûts et âges de la population. La ville possède trois églises anciennes, témoignages d'un riche passé historique. La campagne environnante est très belle, elle est insérée dans un parc régional protégé où l'on peut observer des variétés nombreuses d'oiseaux et admirer des fleurs sauvages à profusion. L'activité principale est l'agriculture : fermes laitières et vergers (on fabrique du cidre !). La seule industrie de NORTH CURRY est la vannerie.

Les premiers contacts pris avec la personne responsable du jumelage à NORTH CURRY ont témoigné une grande sympathie et une volonté affirmée d'établir

des liens constructifs et durables avec nos communes.

Une première délégation composée des membres des différentes communes associées à cette entreprise de "construction de l'Europe" va se rendre à NORTH CURRY le 29-30 Juin de cette année pour examiner avec nos amis anglais les souhaits et besoins en matière d'échanges entre nos deux communautés. A son tour, une délégation de NORTH CURRY viendra nous rendre visite à la fin du mois de Septembre ou au début du mois d'Octobre. Souhaitons bonne chance à tous ces "plénipotentiaires" pour que des liens d'amitié se créent entre notre association intercommunale et NORTH CURRY.

## ECHOS DE LA VIE LOCALE

### LA CLASSE DE NEIGE :

Les enfants de l'école ont connu les joies de la classe de neige dans les Vosges, au mois de Mars 1991, sous la conduite de leurs instituteurs, Monsieur et Madame RIVOALLAN. L'espoir du contact physique avec la neige était minime tant la douceur du début du mois de Mars était de mauvaise augure. Mais les montagnes vosgiennes, fières de leur réputation d'hospitalité, surent retourner le scepticisme des jeunes visiteurs en octroyant une première semaine de "ski véritable" pour le plus grand plaisir de tous.

La seconde semaine s'identifia à une classe verte car la neige se fit plus rare. Les enfants furent émerveillés par la majesté des lacs vosgiens. Le travail artisanal du sabotier ou du fabricant de jouets en bois, empreint de l'amour de l'ouvrage bien fait, émut nos jeunes écoliers. La visite d'une ferme locale spécialisée dans la préparation du "Munster" excita la curiosité des jeunes enfants. Ils furent ainsi impressionnés par le travail des bûcherons chargés de nettoyer la forêt des arbres abattus par les violentes tempêtes de l'an passé. La patinoire de GERARDMER connut également un très vif succès. Au bout de quelques minutes, chaussés de leurs patins, les enfants réussirent à traverser la patinoire avec une vélocité qui laissa pantois nos instituteurs. Pour autant, le travail scolaire ne fut pas abandonné puisque chaque visite d'une activité régionale était accompagnée d'un compte-rendu écrit et d'une discussion en classe.

Nos jeunes écoliers, avec leurs instituteurs, rentrèrent enchantés de cette quinzaine passée dans les Vosges, le coeur rempli de souvenirs agréables.

Un montage diapos a été réalisé par Monsieur et Madame RIVOALLAN. Il a été projeté à la Mairie devant les parents d'élèves et le Conseil Municipal.

### DES CITOYENS À L'HONNEUR DANS LA COMMUNE :

Deux personnes de la commune de MONTJAVOULT ont reçu la médaille d'honneur du travail. Celle-ci récompense l'assiduité et la fidélité qu'elles ont témoignées aux entreprises qui les emploient et souligne le sérieux déployé dans la réalisation de leurs responsabilités professionnelles :

Médaille d'argent (20 ans de travail)

**Madame Xénia KAVALEWSKI**

domiciliée à Beaugrenier et employée à la Compagnie des Eaux.

Médaille d'argent (20 ans de travail)

**Monsieur Pierre VILLION**

domicilié au Vouast et employé aux Ciments Français.

MARIAGES :

Tous nos souhaits de bonheur et de prospérité aux jeunes couples qui viennent de s'unir. Que le village leur apporte un cadre de vie propice à leur épanouissement.

**Mademoiselle Jacqueline CHERON**

avec

**Monsieur Emmanuel DURAND**

BEAUGRENIER

\*\*\*\*\*

**Mademoiselle Nathalie LESPES**

avec

**Monsieur Philippe BLOT**

LE BOURG

\*\*\*\*\*

**Mademoiselle Magali MOHAMED**

avec

**Monsieur Paul ROSSARD**

BEAUGRENIER

\*\*\*\*\*

**Mademoiselle Françoise FAGOT**

avec

**Monsieur Jean-Claude BARYLA**

LE VOUAST

\*\*\*\*\*

**Mademoiselle Catherine LAGO**

avec

**Monsieur Patrick LEROY**

LE BOURG

\*\*\*\*\*

NAISSANCES :

La population croît régulièrement et la relève est assurée à MONTJAVOULT.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents et souhaitons beaucoup de bonheur aux nouveau-nés :

**Julien MAUREL**

né le 1er Mai 1991

de Monsieur et Madame Michel MAUREL  
LE BOURG

.....

**Guillaume LEGROS**

né le 10 Mai 1991

de Monsieur et Madame Thierry LEGROS  
BEAUGRENIER

.....

## JOURS DE FETE

=====

### ILLUMINATIONS DE NOEL :

Le Conseil Municipal présente ses remerciements et ses félicitations à tous les habitants de la commune qui ont décoré, pour les fêtes de Noël et du Nouvel An, les arbres ou haies aux abords de leur domicile avec des guirlandes lumineuses.

En ces temps de festivités perturbés par des événements internationaux, ils ont apporté au village une note de gaieté en soulignant par des effets lumineux esthétiques ce moment privilégié de Noël.

Merci de vos efforts qui ont été appréciés autant par ceux qui habitent dans notre commune que par les voyageurs occasionnels.

### FÊTE DU PRINTEMPS, LE 14 AVRIL :

En ce Dimanche 14 Avril, les enfants de la commune réussirent l'exploit de rassembler presque toutes les provinces de France autour de la place du village. Ils nous offraient une belle image d'amitié et de bonne humeur. Plus de rivalités jalouses entre les provinces, plus de querelles de clochers entre les régions : l'Alsace donnait la main à la Bretagne, Catalans et Normands s'embrassaient fraternellement, Basques et Provençaux mêlaient leurs danses avec le sourire de la joie d'être ensemble.

Les costumes confectionnés par les mamans des enfants participant à la fête étaient de toute beauté par la richesse des couleurs, par la diversité des habits. Sous la conduite toujours experte de leurs instituteurs, Monsieur et Madame RIVOALLAN, nos jeunes enfants surent faire revivre, l'espace d'une après-midi, notre vieux terroir par l'interprétation de chansons traditionnelles et par l'exécution de danses et de rondes régionales. L'enchaînement des différents tableaux proposés était fort bien exécuté et le temps coulait doucement à notre insu tant notre attention était dirigée vers le centre de la cour de récréation où une superbe carte de France avait été dessinée en cette occasion.

Cette fête fut prolongée par un substantiel goûter où chacun put témoigner sa gratitude aux jeunes écoliers pour leur bonne prestation. Une exposition de produits régionaux avait lieu dans la troisième classe. Dommage que les bonnes bouteilles présentées n'étaient pas à vendre.

Pour être fidèle à l'esprit de fête "bien de chez nous", une tombola fut tirée, qui permit aux heureux élus de gagner un succulent jambon de Bayonne et de savantes compositions florales.

Le Conseil Municipal adresse ses sincères félicitations aux organisateurs

Mesdames GRISVARD, HAPIAK, LENOBLE et CHINNICI. Cette fête attire toujours beaucoup de monde du village mais aussi des villages environnants. Il remercie Monsieur RAFAELI d'avoir prêté gracieusement une grande toile de tente pour dresser la table des collations. Il félicite toutes les mamans qui ont participé avec ingéniosité et goût à la confection des superbes costumes régionaux.

· A quand le folklore Européen ?

### 1ER MAI FLEURI :

Fidèle à une tradition maintenant bien établie dans les moeurs de la commune, le Club du Troisième Age a eu l'initiative de colporter le bonheur de maison en maison par la vente de brins de muguet ou de splendides compositions florales.

Le bénéfice de la vente sera porté au profit de l'Association du Troisième Age pour lui permettre d'organiser, tout le long de l'année, d'autres festivités réunissant jeunes, moins jeunes et toujours jeunes autour d'un repas chaleureux, d'une partie de cartes animée ou d'un goûter substantiel à l'occasion d'une fête.

Le Conseil Municipal félicite les organisateurs du Club du Troisième Age pour leur heureuse initiative ainsi que tous les bénévoles qui n'ont pas hésité à quitter leurs occupations pour distribuer le muguet dans toute la commune.

Ainsi a-t-on prouvé une nouvelle fois qu'on pouvait joindre l'utile à l'agréable.

## UN PEU D'HISTOIRE ...

### VISAGE DE MONTJAVOULT EN 1937

=====

Dans la pure tradition des "grandes sagas", nous continuons, grâce aux écrits fort documentés de Monsieur l'Abbé L. Le BLEVENEC, l'histoire de notre commune. Cette fois, nous allons approcher notre regard curieux en direction du hameau d'HEROUVAL pour apprendre...

"... HEROUVAL, ancienne seigneurie au Nord de MONTJAVOULT ; le ruisseau de ce nom, formé de plusieurs sources dont la principale, nommée la Fontaine des-Gens-de-Paris, naît dans ce hameau, coule en suivant la direction de l'Est à l'Ouest, et va se jeter dans l'Epte au-dessous de DANGU (Eure). Dans son trajet d'une longueur de 6.300 mètres, il passe au-dessous de VAUDANCOURT, traverse BOURY-EN-VEXIN et reçoit successivement les eaux des ruisseaux du Marais, de Vallière, de Jonquerolles et de Bénard.

Ce nom, HEROUVAL (heroum vallis), rappelle les chaudes rencontres occasionnées dans les environs de GISORS par les Navarrais en 1368. Il y avait dans ce hameau une chapelle à la nomination du seigneur. L'existence de cette chapelle, dédiée à Notre-Dame, est mentionnée dans les archives départementales.

L'an 1791, le 30 Mai, ANDRIEUX, tailleur ; Etienne JOREL, meunier ; Jean PAUMIER et un nommé PELLE, ayant ce même jour tourné publiquement en dérision la procession des Rogations à son retour de la chapelle Notre-Dame de HEROUVAL, furent condamnés par les officiers de la commune, qui remplaçaient les marguilliers à payer un cierge de quarteron qui devait être allumé le jour de l'Ascension, devant Saint-Roch, par Jean PAUMIER, éteint à la fin de la messe par ANDRIEUX, rallumé aux vêpres par JOREL et éteint par PELLE, sous peine d'être arrêtés et conduits par la force publique à la maison de force.

Près du hameau de HEROUVAL, il existait autrefois, au lieudit La Garenne, un tumulus qui fut mis à jour en 1839 ; c'est M. A. PASSY qui en signale l'existence. Ce monument formait un tertre, peu apparent ; en déblayant, on rencontra une série de blocs ajustés deux par deux de manière à profiler un toit en dos d'âne. L'aire contenait une multitude d'ossements brisés. M. PASSY, qui fit la première exploration, y trouva plusieurs grands squelettes humains, des ossements brûlés et des fragments de poteries noires très grossières.

Au-dessus du même hameau, lieudit Le Goulet-de-Merval, M. Samson DAVILLERS, propriétaire de la ferme d'HEROUVAL, découvrit en 1842 quatorze sarcophages. Dans l'un d'eux, on retira des fragments d'une lance de fer, des débris aussi en fer qui ont dû appartenir à un harnais, des boucles et des anneaux de bronze, une aiguille destinée à écrire sur des tablettes, un vase en terre, un bracelet de pierres et verroteries et deux squelettes, trois autres sarcophages renfermaient chacun deux têtes."

Extrait de "MONTJAVOULT, des origines jusqu'à nos jours"

Abbé Le BLEVENEC